

FICHE C
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

1- Fourniture de puissance réactive :

Pour toute installation de puissance supérieure à 30 kWc, merci d'indiquer la puissance réactive fournie par l'installation.

2- Détail des protections :

Pour toute installation de puissance supérieure à 10 kWc, merci de fournir le détail des protections de découplage (marque, modèle, intégré à l'onduleur ou organe externe) conformes à la norme DIN VDE 0126-1-1 :

- **Détection des défauts polyphasés** : Mini de V Instantané 85%Vn.
- **Marche en réseau séparé** : Mini de V Instantané 85%Vn, Max de V Instantané 115%Vn, 1 Mini F Instantané 56Hz, 1 Maxi F Instantané 62Hz. Si alimentation par départ HTA avec RR, 59,5Hz - 60,5 Hz.
- **Séparation du réseau amont** : $\Delta Z_{rac} > 1 \Omega$

Paraphe du producteur :.....